

METTRE EN ŒUVRE LA CONFORMITÉ

LA CONFORMITÉ OU PLUS SOUVENT COMPLIANCE EST UNE ACTIVITÉ SOIT REQUISE PAR LA RÉGLEMENTATION SOIT POUR L'INSTITUTION DE BONNES PRATIQUES DANS LE CAS DES ENTREPRISES NON RÉGULÉES. AU-DELÀ DES IMPÉRATIFS DE BONNE CONDUITE, DE RESPECT ÉTHIQUE, DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION, LA COMPLIANCE A POUR MISSION DE DÉTECTER LES PROBLÈMES DE CONFORMITÉ, DE LES ÉVALUER, DE LES RÉSOUDRE, DE LES SURVEILLER, DE LES RAPPORTER ET DE SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS PAR LE BIAIS DE FORMATIONS ET D' ACTIONS D'INFORMATION.

PARTICIPANTS

Professionnels ayant pour objectif de mettre en oeuvre, de développer ou d'animer un dispositif de conformité. Participants au dispositif de contrôle interne et ayant besoin de développer une connaissance du dispositif de conformité.

 Accessibilité - cf. page 16

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Définir** le cadre de la conformité.
- ▲ **Identifier** les réglementations et pratiques qui se rapportent au cadre de la conformité et leurs éventuels manquements.
- ▲ **Assigner** des priorités en matière de gestion de la conformité (approche par les risques).
- ▲ **Elaborer** le dispositif de surveillance de la conformité.
- ▲ **Définir** et mettre en oeuvre le reporting de la conformité.
- ▲ **Eduquer** et former au dispositif et aux enjeux de la conformité.

CONTENU

- ▲ **Définition un cadre de conformité :**
 - Politiques, charte, positionnement dans la gouvernance, définition d'un programme de conformité pluriannuel.
- ▲ **Veille juridique et réglementaire :**
 - Mise en oeuvre et animation
 - Développement de la dimension de conseil en conseil en conformité (Advisory).
- ▲ **Cartographie des risques juridiques et de conformité :**
 - Définition et mise en oeuvre
 - Identification de la traçabilité des impératifs réglementaires et impact sur le programme de conformité.

▲ Supervision des risques de conformité :

- Dispositif de contrôles
- Définition et format de reporting
- Définition et mise en oeuvre d'indicateurs,
- Partage de l'information en interne et externe (focus sur les activités bancaires et financières)
- l'importance d'être intégré à toutes les activités de l'entreprise et de bien connaître l'entreprise.

▲ Le volet formation et sensibilisation sur les aspects éthiques/ bonne conduite, gestion des plaintes clients, lutte contre la fraude (interne & externe), conflit d'intérêt, dispositif d'alerte (Speak Up scheme ou whistleblowing), sécurité physique et digitale/ cyber, bonnes pratiques de gouvernance.

▲ L'articulation du dispositif de conformité avec l'audit interne, le risk management et le contrôle interne.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches Techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formalisée. L'atteinte des objectifs et leur mise en oeuvre à l'issue de la formation sont évalués par le stagiaire au travers d'une évaluation à chaud puis à froid.

INTERVENANT

Un professionnel de l'audit interne et de la conformité.

LES PLUS DE DE LA FORMATION



- + L'approche dans le cadre des 3 lignes de défense.
- + Une approche holiste de la fonction avec une proposition de déclinaison opérationnelle, illustrée de cas concrets.



2 JOURS/14h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI : **1280 € HT**
Non adhérents : **1420 € HT**



Déjeuner(s) inclus



14



16 participants



Performance



2 DATES

- 21/04 au 22/04
- 19/10 au 20/10

Code formation : **22MOCO**

Inscription inter : formation@ifaci.com

Information :
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)

www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités : contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou intra@ifaci.com